

PASI - PASSEPORT SECURITE INTERIM

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Le stagiaire sera capable de connaître et identifier les risques principaux liés à son activité, d'utiliser les moyens de prévention adaptés à sa tâche, préparer son poste de travail en intégrant les aspects organisationnels, prévention et techniques. De s'approprier et respecter les règles pour progresser dans le métier en sécurité. Alerter sa hiérarchie face à une anomalie, une situation à risque, un incident, un accident.
PUBLIC	Personnel Intérimaires; chefs d'équipe et compagnon
PRE-REQUIS	Comprendre la langue française
EVALUATION	Test de connaissance théorique et pratique à l'issue de la formation
METHODES	Supports remis à chaque participant. Alternance d'apports théoriques et pratiques. Etudes de cas.
MOYENS SPECIFIQUES	salles avec outils informatiques, vidéoprojecteur, supports de formation.
FORMATEUR(S)	Monsieur Olivier BRIERE

PROGRAMME

Durée : 14 heure(s) sur 2 jour(s)

ENJEUX ET DEFINITION DES NOTIONS DE MECANISMES DE L'ACCIDENT

RAPPEL DES RISQUES LIES :

- Aux téléphones portables, alcools, drogues
- A l'environnement, produits dangereux, panneaux signalisation, pictogrammes
- A la prise de conscience de ses postures de travail pour éviter les risques des troubles musculo squelettiques.

RÔLE DE CHACUN :

- Réactions en cas d'urgence
- Protéger la victime en cas d'accident.
- Repérer le point de rassemblement et les SST présent sur le chantier
- Devoir d'alerte
- Alerter ou faire alerter les secours
- Droit de retrait

LES SOURCES D'ENERGIE

- Engins et véhicules de chantier
- Contrôles visuels de l'état des matériels et accessoires fournis par le chef.
- Pour conduire un engin, avoir impérativement une autorisation de conduite (aptitude médicale à la conduite à jour, compétence, le CACES® ou équivalent, consignes spécifiques de chantier)
- Appliquer la règle des 3 points d'appui nécessaires pour éviter la torsion de cheville à la montée et descente des



engins,

- Respecter les zones de balisages : ne pas travailler et circuler à proximité d'un engin (risques angles morts, de renversements,...)
- EPI spécifique : gilet haute visibilité.
- Risques d'électrification, électrocution, explosion, intoxication par inhalation, foudroiement de câble..
- Pas d'interventions sans habilitation.

CHUTE DE HAUTEUR

- Prendre connaissance des règles dès l'arrivée sur le site (EPI : casque, gants, chaussures de sécurité, lunettes de protection,...)
- Travaux et accès (platelage échafaudage,...)
- Identification des différents matériels permettant le travail en hauteur : PIRL, platelage sur tour d'étalement, échafaudage roulant et de pied, PEMP,
- Identification des matériels pour l'accès : escalier définitif, escalier de chantier, escalier pliable, tour escalier, échelle...

- Connaissance et présence des EPC au poste de travail en hauteur et moyens d'accès disponibles.
- Interdiction de modifier tout équipement,
- Utiliser un échafaudage ou une plateforme de travail que sur ordre de mon chef, après formation au poste.
- Pas de montage ni d'utilisation d'un échafaudage sans habilitation.

DEPLACEMENT ET ACCES

- Utiliser les zones de circulation identifiées sur le chantier ; les garder dégagées et respecter les zones de stockages. Signaler toute anomalie.
- Signaler tout manque d'EPC, d'éclairage dans une circulation,
- Appliquer la règle des 3 points d'appui nécessaires lors des déplacements verticaux.

OUTILLAGE ELECTROPORTATIF

- Connaître les risques liés à l'utilisation de ces outils considérés comme machines dangereuses : scie circulaire, perforateur, meuleuse et découpeuse thermique sans oublier le risque d'empoussièrement.
- Porter les EPI spécifiques fournis par mon chef (anti-bruit, lunettes, gants, masques,...)
- Savoir reconnaître un poste de travail en sécurité.
- Ne pas toucher sans avoir été formé et avoir l'accord du chef.
- Prendre conscience de ses postures de travail.

ENSEVELISSEMENT TRAVAUX A PROXIMITE DE VOIES DE CIRCULATION

- Utilisation d'outils pédagogiques interactifs, de vidéos, pour illustrer des exemples d'éboulements et de systèmes de maintien des terres.
- Utiliser un moyen d'accès sécurisé pour descendre en fouille et seulement sur ordre du chef.
- S'assurer que la tranchée est blindée ou talutée avant de descendre et de travailler. Signaler à mon chef tout risque potentiel.

ELINGAGE

- Connaître uniquement les risques et ne pas toucher si on n'est pas formé.
- Ne jamais stationner sous une charge.



EVALUATION PASI

DEBRIEFING ET BILAN DE LA FORMATION

(Date de mise à jour : 06/01/2025)